



42 rue du Général de Gaulle
72190 COULAINES

*Nos Églises : St Nicolas (Coulaines) – St Pavace (Saint Pavace)
St Aubin (Sargé-lès-le Mans) – St Paul de Bellevue (Le Mans).*

Contact : par téléphone au 02 43 81 12 12

par internet : paroisse.coulaines@sarthe catholique.fr

Site paroisse St Nicolas : www.sarthe catholique.fr/ens_coulaines/

Communication sur le fonctionnement matériel de la paroisse

Dans le cadre de la nouvelle organisation des paroisses souhaitée par le diocèse, Père Narcisse vous a communiqué le dimanche 4 janvier 2026 l'organisation retenue pour notre paroisse ainsi que l'identité des paroissiens nommés pour un mandat, à savoir **Marc MARTEAU** comme trésorier principal, **François OGIER D'IVRY** comme responsable de l'entretien et du fonctionnement des bâtiments et moi-même, **Albert ROUDAUT** comme économiste paroissial. Avec Père Narcisse nous avons, dans un 1^{er} temps, dressé l'inventaire des tâches matérielles à prendre en compte par les paroissiens bénévoles. Ces différentes tâches ont été regroupées par types d'activités avec une répartition des responsabilités.

- **François OGIER D'IVRY**
 - Espaces verts
 - Bâtiments
 - Fluides
- **Marc MARTEAU**
 - Location de salles à Coulaines
 - Informatique
- **Albert ROUDAUT**
 - Relations extérieures
- **Père Narcisse**
 - Mobilier
 - Liturgie et sacrements
 - Fournitures diverses

Au sein de ces activités d'autres responsables sont chargés de certaines tâches ou en fonction de la localisation.

Pour faciliter la communication et identifier le responsable de chaque tâche un recueil sera mis à la disposition des paroissiens au presbytère de Coulaines.

A partir du 1^{er} juin 2026 la tenue de la comptabilité sera assurée par un comptable du diocèse. Par contre la trésorerie, et donc les règlements des achats (produits et services) continueront à être assurés par la paroisse avec notre Trésorier Principal. Les modes de paiement retenus sont le virement et le prélèvement, avec l'arrêt de l'usage du chèque et du paiement en espèces. Cela suppose de nouvelles habitudes à prendre.

Par souci de cohérence il semble préférable qu'il y ait continuité entre le responsable d'une activité et les achats découlant de cette activité. Une liste de responsables des achats a été arrêtée pour les achats les plus courants. Cette liste sera également consultable au presbytère. Dorénavant tous les achats doivent transiter par les Responsables des achats ou se faire sous leur responsabilité.

Nous sommes conscients du changement demandé par rapport aux pratiques précédentes : il s'agit bien d'une évolution et non d'une révolution ! Comme tout changement il comportera sa part de difficultés, de questionnements mais aussi d'enthousiasme et de satisfactions. Merci pour votre compréhension et votre aide pour assimiler le changement.